



2018, l'année du vélo ?

COMMUNIQUÉ

Les Assises de la mobilité organisées par le Gouvernement au dernier trimestre 2017 représentent un tournant majeur pour le vélo qui a été le sujet le plus abordé lors de cette grande concertation, aussi bien dans les réunions locales qu'au sein des groupes de travail nationaux. La mise en œuvre d'un vrai plan national vélo interministériel en 2018, annoncée par la ministre des Transports en conclusion de ces Assises, doit permettre d'accélérer la réalisation du « système vélo » dans les territoires, à toutes les échelles et pour tous les publics.

Les élu-e-s réunis au sein du Club des villes et territoires cyclables et les parlementaires mobilisé-e-s dans le cadre du Club des élus nationaux pour le vélo ont réaffirmé le 25 janvier, lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale, la nécessité de faire du vélo et des modes actifs des services de mobilité à part entière. Et pour cela, d'agir sur tous les leviers : incitations économiques, accompagnement des efforts des collectivités locales, diffusion des bonnes pratiques, évolutions législatives réglementaires, encouragement de l'innovation, déploiement de l'apprentissage et de la mise en place du « savoir-rouler » comme savoir fondamental à l'entrée au collège.

Pour Pierre SERNE, président du Club des villes et territoires cyclables, « *il est temps de faire enfin du vélo et des mobilités actives des outils de la transition écologique et des remèdes à la crise économique. Il est temps d'exploiter le potentiel du vélo pour relever ces défis faute de quoi l'objectif fixé par la Stratégie de développement de la mobilité propre qui flèche 12,5 % de part modale vélo en 2030, soit le triplement de la pratique actuelle, ne sera pas atteint.* »

« *L'élaboration de la stratégie nationale avec le projet de Loi d'orientation des mobilités et la programmation budgétaire sont à l'agenda des premiers mois de l'année 2018* » souligne Guillaume GOUFFIER-CHA, député du Val-de-Marne. « *Avec le Club des élus nationaux pour le vélo, nous disposons d'un espace de réflexion, de dialogue et de rencontres résolument transpartisan afin d'enrichir le projet de loi d'orientation des mobilités et d'être force de propositions tout au long de la législature. Le développement du vélo croise en effet de nombreux enjeux : l'accès à la mobilité pour tous, la lutte contre l'enclavement, la solidarité, la santé, l'essor économique et la création d'emplois, l'optimisation des infrastructures et services de transport existants. Nous veillerons donc à l'inscrire dans les politiques sectorielles pour accélérer la transition vers une mobilité et un développement économique durables.* »

En présence de Pierre SERNE, président et des vice-présidents du Club des villes et territoires cyclables – Catherine HERVIEU, vice-présidente du Grand-Dijon, Jean-Baptiste GERNET, conseiller eurométropolitain de l'Eurométropole de Strasbourg et Michel GILLOT, adjoint au Maire de Saint-Cyr-sur-Loire, président du groupe vélo de Tours métropole – , Guillaume GOUFFIER-CHA, député du Val-de-Marne et Sophie AUCONIE, députée d'Indre-et-Loire, ont lancé le nouveau Club des élus nationaux pour le vélo en présence de Matthieu ORPHELIN, député du Maine-et-Loire et Sébastien LECLERC, député du Calvados.

Il succède au [Club](#) lancé le 5 juillet 2012 à l'initiative du Club des villes et territoires cyclables et poursuit le même objectif : promouvoir l'utilisation du vélo comme mode de transport à part entière et dans toutes ses composantes – utilitaire, loisirs, tourisme, sport – en lui accordant un statut particulier dans les textes et projets législatifs.

Le Club des villes et territoires cyclables continuera d'en assurer l'animation et la coordination.

[Lire le dossier de presse](#)

NE PAS REPOINDRE

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

